

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 16 février 2023, s'est réuni le Jeudi 23 février 2023 à 18h00, à la salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 / Quorum : 17

Nombre d'administrateurs présents : 19

Nombre d'administrateurs représentés : 3

Administrateurs présents : 19

Jean-Pierre	ANDRE
Marie-Claude	ANSANAY ALEX
Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Davy	COUREAU
Claude	DURAY
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Mustapha	HADDOU
Olivier	JEZEQUEL
Emmanuel	LOMBARD
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés : 3

Jean-François DURAND	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – Animations seniors - Conventions de partenariat avec les intervenants pour l'année 2023

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Dans le cadre de la mise en place des ateliers financés par la Conférence des Financeurs (CDF), le CIAS Arlysère propose des animations à destination des personnes de 60 ans et plus résidant sur le territoire.

Ainsi, il convient de fixer les modalités de partenariat et de collaboration entre le CIAS Arlysère et les intervenants suivants :

Animations proposées	Intervenants	Lieux	Honoraires	Durée
Ateliers informatiques	ARCO Numérique	Montailleur Cevins	3 000 €	Année 2023
Ateliers d'art thérapie	3-E AVENIR PRO Ephthimia DIMITRIOU	Albertville Tours en Savoie Tournon	10 936 €	Année 2023
Ateliers Mémoire	La Fabrique à Neurones	Albertville Grésy sur Isère La Bâthie Marthod	5 760 €	Année 2023
Ateliers Equilibre	Sport Santé Dynamique Mercury-Verrens (Délibération du 14 décembre 2022)	Ugine Grignon Verrens Arvey	5 194 €	Année 2023
Stage 1 ^{ers} secours	UDSP 73	Albertville Mercury Frontenex	900 €	Année 2023

Les projets de convention sont joints en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions de partenariat avec les intervenants mentionnés ci-dessus dans le cadre des animations seniors pour l'année 2023 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
 Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
 Le Président
 Franck LOMBARD

